

CCAS LE TABLIER

COMPTE RENDU
Séance du 14 octobre 2020

Le 14 octobre 2020, le comité communal d'action sociale de LE TABLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Bernadette BARRÉ-IDIER, présidente du CCAS et maire du TABLIER.

Présents : BARRÉ-IDIER Bernadette, BOLLENGIER-STRAGIER Laurence, DROUET Sylvain, FRANCHETEAU Virginie, HENRY Isabelle, LEGRAND DE COSTER Vanessa, LIMOUSIN Clôtilde, RAINEAU Gildas, TROQUIER Hervé.

Secrétaire de séance : BOLLENGIER-STRAGIER Laurence

Approbation du procès verbal

Le procès verbal du 23 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Madame la maire a invité l'assistante sociale du secteur à une réunion du CCAS. Elle doit d'abord en parler à sa hiérarchie.

Bilan social

Le CCAS doit définir une « cible » (groupe de population), personnes âgées, adolescents, petite enfance, famille mono parentale... Après discussion, les bases à étudier sont l'isolement social, l'addictologie, la précarité. Solliciter des étudiants en sociologie pour aider le CCAS dans cette démarche.

Cette discussion a fait émerger l'idée d'organiser des travaux de vacances adressés aux jeunes de la commune moyennant rétribution.

Bernadette Barré-Idier et Sylvain Drouet vont faire une synthèse des données INSEE afin la présenter à la prochaine réunion du CCAS.

Colis de fin d'année

Le colis de fin d'année est offert aux personnes de + de 75 ans. Il sera constitué d'une terrine au lieu de la boîte de chocolat et d'une boîte de gâteaux. Un plaid complétera le colis.

Divers

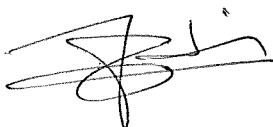
* Communication du CCAS vers la population, faut-il mettre en place une communication spécifique ?

* Retours de l'enquête effectuée auprès des habitants : en parler lors de la prochaine réunion du CCAS.

Fin de la séance à 19H00.

Prochaine réunion le mercredi 2 décembre 2020 à 18h00

La Présidente,
BARRÉ-IDIER Bernadette



La secrétaire de séance,
BOLLENGIER-STRAGIER Laurence

